

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

Décision n° 5005 du 19 janvier 2016 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie de la spécialité « montagne »

NOR : INTJ1601813S

Le ministre de l'intérieur,
Vu le code de la défense;
Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement;
Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;
Vu la décision n° 85666 du 3 décembre 2015 (NOR : INTJ1528266S),

Décide:

Article 1^{er}

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} mars 2016:
Châtain, Renaud Nigend : 225 518 Numéro de livret de solde : 8 084 246

Article 2

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} mars 2016:
Reus, Jean-Christophe Nigend : 323 307 Numéro de livret de solde : 8 093 355

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 19 janvier 2016.

Pour le ministre et par délégation :
*Le colonel, adjoint au sous-directeur
de la gestion du personnel,*
A. BROWAËYS